

Le gouvernement vient de publier un décret vendredi 27 mars, qui fixe un délai maximum concernant le démarrage de l'EPR de la [CNPE DE FLAMANVILLE](#) / T : 02.33.04.90.45. La date fixée pour la mise en service est le mois d'avril 2024, alors que le démarrage initial avait été fixé à l'année 2017, dix ans après le début des travaux. Le chantier est par ailleurs actuellement ralenti en raison du coronavirus, et le groupe [EDF](#) / T : 01.56.65.11.11 a prévu de réaliser le chargement du combustible dans le réacteur d'ici fin 2022.